



CEROM

Comptes Économiques
Rapides pour l'Outre-mer



Comptes économiques rapides de La Réunion en 2023 La croissance économique réunionnaise s'essouffle en 2023

En 2023, l'économie réunionnaise résiste dans un contexte inflationniste encore très présent. Ainsi, le PIB en volume augmente de 1,7 %, à un rythme inférieur à celui de 2022 (+2,6 %) et à celui d'avant-crise sanitaire. Cependant, la croissance réunionnaise est plus dynamique qu'au niveau national où la hausse du PIB est plus mesurée (+0,9 %). L'inflation reste soutenue (+3,1 %) à La Réunion, même si elle est en léger retrait par rapport à 2022.

La consommation des ménages progresse de 1,6% en volume, à un rythme légèrement en deçà de 2022 (+1,8 %) et contribue pour 0,9 point à la croissance du PIB. Elle est permise par la hausse globale du revenu disponible (+5,4 %) sous l'effet de la hausse des salaires, des prestations sociales et des créations d'emplois. Le pouvoir d'achat par habitant progresse de 1,5 %.

L'emploi salarié croît de 1,3 %, avec 3 700 emplois créés sur un an, une hausse plus élevée qu'au niveau national (+0,6 %). Les créations d'entreprises progressent aussi, mais comme pour l'emploi leur croissance s'infléchit sensiblement.

Les dépenses des administrations publiques continuent d'augmenter mais de manière ralentie (+1,1 %). L'investissement de son côté repart à la hausse en 2023 après la baisse de 2022. Il est notamment porté par les collectivités locales, même si le secteur de la construction est en net retrait. Le commerce extérieur recule quant à lui, avec une baisse des exportations et des importations tant en valeur qu'en volume.

Après la très forte reprise de 2022, les dépenses des touristes continuent de progresser. Quant à la production agricole, elle est quasiment stable avec notamment un bilan de la filière canne mitigé.

En 2024, les comptes nationaux et régionaux passent en base 2020. Les comptes définitifs 2019 et 2020 en base 2020 seront diffusés prochainement sur [insee.fr](https://www.insee.fr).

Les niveaux ne sont pas comparables avec les niveaux des précédentes publications. Les évolutions publiées en 2022 ont été révisées.

L'année 2023 reste marquée par l'influence des conflits géopolitiques et par un contexte inflationniste.

À La Réunion, le produit intérieur brut (PIB) progresse de 1,7 % en euros constants (5,4 % en valeur). La croissance économique se poursuit donc à un rythme plus modéré par rapport à l'an passé (+2,6 %) et son rythme d'avant-crise sanitaire (+2,5 % par an en moyenne entre 2014 et 2019). Il s'agit de la croissance la plus mesurée depuis dix ans, hormis les années 2018 (crise des gilets jaunes) et 2020 (crise sanitaire de la Covid-19).

Toutefois, la croissance économique est plus dynamique en 2023 à La Réunion qu'au niveau national (+0,9 %) (figure 1). En 2023 à La Réunion, le PIB par habitant s'élève à 26 300 euros. Il progresse de 4,8 % en valeur après avoir augmenté de 5,8 % en 2022.

La consommation des ménages augmente modérément en 2023 avec une hausse quasi équivalente à celle de 2022 (figure 2). Cette hausse intervient malgré le recul des importations, signe d'un niveau élevé de production et d'un comportement de déstockage par les entreprises. L'investissement repart à la hausse, après une baisse l'année précédente. De son côté, la consommation des administrations continue de croître, mais moins fortement qu'en 2022.

Une hausse des prix à la consommation soutenue mais en léger repli

Dans la continuité de 2022, l'inflation reste élevée en 2023 (+3,1 % en moyenne sur l'année) et touche tous les grands postes de consommation. Elle recule cependant légèrement par rapport au pic de 2022 (+3,6 %), et reste inférieure de 1,8 point à la hausse des prix nationale (+4,9 %).

L'alimentaire, dont les prix croissent de 7,6 % sur l'île, contribue pour un tiers à l'inflation globale. Au niveau national, les prix alimentaires augmentent davantage (+11,8 %). Sous l'effet de la baisse des prix des produits pétroliers, et malgré la forte croissance du prix de l'électricité, la hausse du prix de l'énergie ralentit fortement : +5,7 % en 2023 contre +17,8 % l'année précédente.

Les importations et les exportations de biens et services baissent tant en valeur qu'en volume

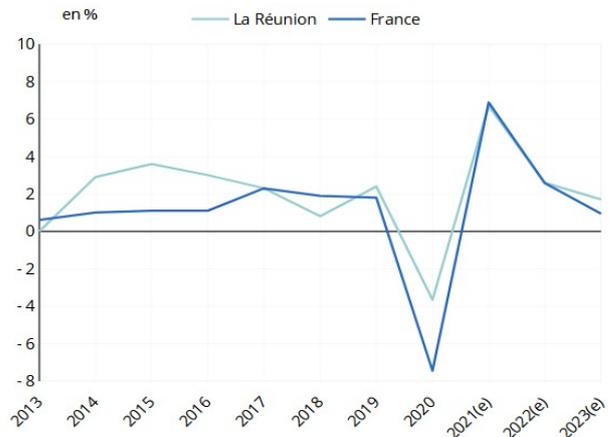
Les importations de biens et services se replient de 3,6 % en valeur, après une forte hausse l'année précédente (+20 %), consécutive au choc inflationniste (figure 2). Hors effet prix, les importations baissent de 4 %. Les exportations de La Réunion baissent de 7,5 % en valeur et de 16,8 % en volume par rapport à 2022.

En 2023, La Réunion importe pour un montant de 7,1 milliards d'euros de biens et en exporte pour 405 millions (y compris les produits placés sous entrepôt douanier, c'est-à-dire les poissons de la pêche australe) (figure 3).

Le recul des importations s'explique en partie par la baisse du prix et du volume importé des produits pétroliers, en lien avec la conversion à l'utilisation de la biomasse liquide des moteurs diesel des centrales thermiques.

1. La croissance du PIB ralentit par rapport à sa tendance d'avant-crise sanitaire

Évolution du taux de croissance du PIB en volume à La Réunion et en France



(e) : estimation.

Note : Les évolutions jusqu'en 2019 sont en base 2014. À partir de 2020, les évolutions sont calculées en base 2020. Le changement de base affecte principalement le niveau des agrégats en valeur. L'impact sur les évolutions est limité. Sources : Insee, comptes nationaux et comptes régionaux définitifs jusqu'en 2019 (base 2014); comptes nationaux et comptes régionaux définitifs 2020 (base 2020); Cerom, comptes rapides (2021-2023, base 2020)

2. Le PIB augmente de 1,7 % en volume en 2023

Le PIB à La Réunion et ses principales composantes

	2023(e) en milliards d'euros	Évolution 2023 / 2022		
		Volume	Prix	Valeur
		en %		
Produit intérieur brut	23,2	1,7	3,6	5,4
Consommation des ménages	13,5	1,6	3,3	5
Consommation des administrations publiques	10,3	1,1	3,2	4,3
Investissement	4,9	2,5	2,7	5,2
Importations	7,2	-4,0	0,4	-3,6
Exportations	0,6	-16,8	11,1	-7,5
Dépense des touristes	0,5	11,2	3,2	14,8

(e) estimation.

Lecture : En 2023, le PIB progresse de 1,7 % en volume (hors effet prix) par rapport à 2022.

Sources : Cerom, comptes rapides (2022-2023).

Ainsi, la baisse des importations d'énergie en 2023 (-28 %) contribue à hauteur de 4 points à la baisse des importations de biens en valeur.

Ce recul tient aussi à la baisse en valeur des imports de biens de consommation non durables (notamment ceux provenant de l'industrie agroalimentaire) et durables.

En lien avec une campagne sucrière mitigée, les exportations de sucre chutent en valeur de 30 %, celles de rhum diminuent de 5 %. De même, les exports des poissons issus des mers australes baissent de 6 %. De plus, les exportations de produits fruitiers chutent de 30 %, du fait notamment d'une plus faible production de letchis.

Le rythme des créations d'emplois ralentit en 2023, pour la deuxième année consécutive

En 2023, le rythme des créations d'emplois salariés continue de ralentir à La Réunion (figure 4). Ainsi, seuls 3 700 emplois sont créés sur l'année, après 5 800 en 2022 et 14 000 en 2021. Toutefois, la croissance de l'emploi salarié reste plus élevée sur l'île qu'au niveau national (+1,3 % contre +0,6 %).

Le fléchissement de l'emploi est dû au fort ralentissement dans le secteur privé : l'emploi ne progresse que de 1,3 % (2 600 emplois salariés créés) dans le privé contre 3,0 % en 2022 (5 700 emplois salariés créés). Il est particulièrement marqué dans les secteurs de la construction et de l'hébergement-restauration. Signe également du ralentissement de la dynamique de l'emploi, l'intérim est en retrait (10,3 % d'emplois en moins). En revanche, les créations d'emplois sont toujours dynamiques dans les services aux entreprises, le commerce et les services aux ménages. L'emploi progresse également dans les services non marchands, en particulier dans le secteur public (+1,2 %).

Les créations d'entreprises continuent d'augmenter en 2023 (+2 % par rapport à 2022) mais leur croissance s'infléchit nettement par rapport à la hausse annuelle moyenne des cinq dernières années (+10,3 %).

La masse salariale augmente fortement en 2023

Après une forte hausse en 2022 (+7,2 %), les salaires versés aux ménages continuent de progresser significativement en 2023 (+6,3 %).

Dans le secteur privé, l'ensemble des salaires versés augmentent de 7 % en un an. Au-delà de la hausse de l'emploi, cette augmentation de la masse salariale s'explique par les deux revalorisations consécutives du Smic en 2023 (+1,81 % en janvier puis +2,22 % en mai) dans un contexte de forte inflation. Dans le secteur privé, la hausse de la masse salariale est plus importante dans le secteur des services marchands ainsi que dans l'industrie agroalimentaire (respectivement +7,6 % et +7,2 %).

Dans le secteur public, les salaires versés sont en hausse de 5,5 %. D'une part, l'emploi augmente et d'autre part, un ensemble de mesures salariales sur les moyens et bas salaires sont prises (prime exceptionnelle pouvoir d'achat, hausse jusqu'à +9 points d'indice pour les plus faibles salaires...). En outre, le point d'indice est revalorisé de +1,5 % en juillet 2023 et des revalorisations du minimum de traitement sont adoptées en janvier puis en mai, au même rythme que pour le Smic.

De nombreuses prestations sociales revalorisées

Les prestations sociales en espèces augmentent de 4,8 % en 2023 (contre +2,4 % en 2022), une dynamique comparable à celle du niveau national (+4,7 %).

La forte hausse du montant total des allocations chômage versées (+9 %), du fait d'une hausse de 6,5 % du nombre de bénéficiaires de l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE), contribue significativement à l'accélération des prestations sociales.

3. Baisse des importations en 2023, entraînée principalement par celle de l'énergie en valeur

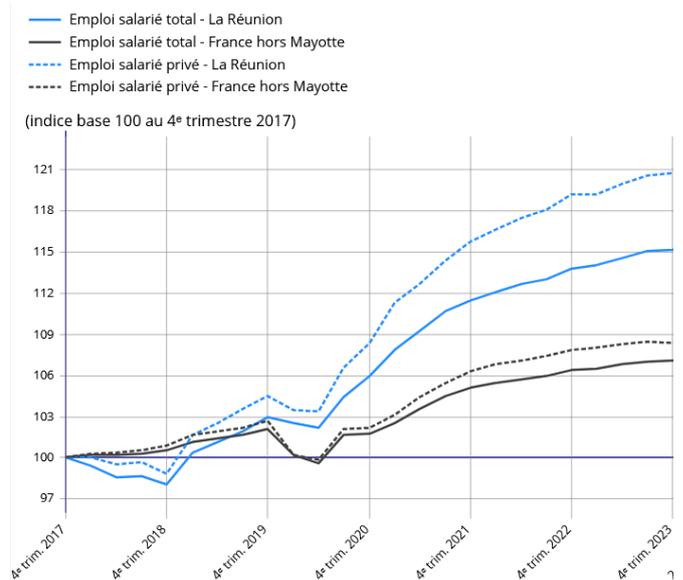
Répartition des importations et exportations à La Réunion en 2023

Types de produits	2023	Part 2023	Évolution
	(en millions d'euros)	(en %)	2023/2022 (en %)
Ensemble des importations	7 095	100	-3,6
Biens de consommation non durables	2 155	30	-2,8
Biens d'équipement	2 044	29	5,6
Biens intermédiaires	1 544	22	2,1
Énergie	769	11	-27,8
Biens de consommation durables	377	5	-9,4
Produits agricoles, sylvicoles	163	2	-5,0
Autres produits	44	1	-4,1
Ensemble des exportations (y.c. entrepôts douaniers)	405	100	-6,2
Biens de consommation non durables	220	54	-13,4
Dont poissons	123	30	-6,2
sucre	44	11	-30,2
rhum	21	5	-5,0
Biens d'équipement	97	24	8,6
Biens intermédiaires	34	8	2,8
Biens de consommation durables	5	1	-12,7
Autres produits	48	12	-1,6

Source : Douanes.

4. Les créations d'emplois salariés ralentissent en 2023

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié



Note : données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre. Par ailleurs, du fait de leur calage avec les estimations annuelles d'emploi définitives de 2022, la série des estimations trimestrielles a été révisée. Cela conduit notamment à légèrement abaisser le niveau de l'emploi salarié privé à partir de 2022, et à légèrement rehausser celui du public. Champ : emploi salarié total et emploi privé, régional et France hors Mayotte. Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Accoss-Urssaf, Dares, Insee.

Les prestations de retraites (+5,8 %) progressent au même rythme qu'en 2022. Celles versées pour le régime général augmentent de 8,6 %. La hausse est moins importante pour le régime agricole (+2 %) et la fonction publique (+3,4 %).

Les prestations versées par la Caisse d'allocations familiales, hors allocations logement, augmentent de 4 %. En particulier, les prestations liées à l'accompagnement des familles croissent de 58 millions d'euros en un an (+11,4 %), suite à la revalorisation de 50 % de l'allocation de soutien familial en novembre 2022. Les prestations sociales liées aux jeunes enfants (+9,8 %) et aux minima sociaux (+2,7 %) augmentent également.

En 2023, les prestations sociales en nature, c'est-à-dire la prise en charge de l'essentiel des coûts par la collectivité, de certains biens et services tels que l'éducation, la santé via les remboursements de sécurité sociale ou les aides au logement dont les ménages disposent mais qui ne rentrent pas dans le revenu disponible brut, croissent de nouveau (+3 %), après une stabilisation en 2022 (+0,4 %). Le montant versé pour l'aide au logement ne progresse que de 1,4 % suite à une baisse du nombre de bénéficiaires (-1,8 %).

Sous l'effet de la hausse du revenu disponible, la consommation des ménages résiste

Conséquence directe de la hausse de la masse salariale et des prestations sociales en espèces, le revenu disponible brut de l'ensemble des ménages progresse de 5,4 % après une hausse de 5 % en 2022. En prenant en compte la hausse des prix, le pouvoir d'achat de l'ensemble des ménages croît de 2 %. Cette hausse est supérieure à la croissance de la population réunionnaise. Le pouvoir d'achat par habitant progresse de 1,5 %. Au niveau national, le pouvoir d'achat par unité de consommation augmente seulement de 0,3 % en raison d'une hausse des prix plus importante.

La consommation des ménages augmente de 1,6 % en volume en 2023, une hausse comparable à celle de l'année précédente. Elle est plus soutenue qu'au niveau national (+0,7 %) et contribue à hauteur de 0,9 point à la croissance.

L'épargne des ménages réunionnais progresse moins vite que l'année précédente : le montant de leurs actifs financiers détenus auprès des banques augmente de 2,5 % en 2023 contre +4,7 % en 2022.

Les dépenses des administrations publiques marquent le pas

Après avoir augmenté de 2,3 % en volume en 2022, les dépenses de consommation finale des administrations publiques marquent le pas en 2023 (+1,1 %). Elles contribuent à la croissance à hauteur de 0,5 point (figure 2).

Ce ralentissement s'explique principalement par une hausse moins importante des dépenses hors salaires en 2023. L'augmentation des salaires versés en 2023, qui est le poste de dépenses le plus important des administrations publiques dans un contexte d'augmentation de l'emploi public et de revalorisation des bas et moyens salaires, est aussi dynamique qu'en 2022.

L'investissement repart à la hausse

Malgré une hausse du coût de financement, l'investissement progresse de 2,5 % en volume après une baisse de 0,7 % en 2022. L'investissement contribue positivement (+0,5 point) à la croissance du PIB en 2023 (figure 2).

Les importations de biens d'équipements augmentent de 5,6 % en un an. L'investissement public est particulièrement dynamique, notamment du côté des collectivités locales et l'achat d'équipements lourds.

En France, la croissance de l'économie a été modérée en 2023 : le PIB (en volume) a augmenté de 0,9 % en données brutes (+1,1 % en données corrigées des jours ouvrables), après une hausse de 2,6 % en 2022. La croissance de la production est principalement portée par les services marchands, qui ralentissent mais sont en hausse de 2,4 %, et en particulier par les services aux entreprises et d'information-communication. La production en construction est quasi stable (-0,1 %), mais cette stabilité masque un repli important dans la construction de logements neufs que compense la bonne tenue des activités d'entretien-amélioration et de génie civil. La production industrielle rebondit (+0,5 % après -0,4 %), avec des situations très contrastées suivant les branches. La production de matériels de transport, encore très dégradée en 2022 par rapport à son niveau d'avant-crise, accélère nettement en 2023 (+11,3 % après +7,8 %), les difficultés d'approvisionnement s'atténuant. À l'inverse, la production d'« autres produits manufacturés » se replie de nouveau (-3,6 % après -0,9 %), notamment pour les industries les plus énergivores (chimie, papeterie, métallurgie), très pénalisées par la hausse des prix de l'énergie.

Dans le monde, en 2023, le décalage conjoncturel entre les États-Unis et les différentes économies européennes s'est confirmé. La croissance américaine a ainsi atteint +2,5 % contre +0,6 % dans la zone euro, où l'activité a été globalement étale tout au long de l'année. L'Europe est restée exposée à des prix énergétiques élevés, bien qu'en repli, et a pâti des effets du resserrement monétaire. L'économie américaine y a été moins sensible, bénéficiant de puissants soutiens budgétaires. En Chine, passé le rebond consécutif à la réouverture de l'économie, la croissance s'est stabilisée à un rythme sensiblement inférieur à celui de la décennie 2010, pénalisée notamment par la contraction du secteur immobilier.

Toutefois, le nombre d'autorisations de constructions de logements diminue de 8 %, comme les mises en chantiers. Le secteur de la construction perd 400 emplois hors intérim en 2023 (-2,4 %) alors qu'en 2022, 700 emplois étaient créés et 1 100 en 2021.

Les dépenses des touristes continuent d'augmenter

Les dépenses des touristes continuent de progresser en 2023, dans la continuité de la reprise de l'activité touristique en 2022. Les aéroports de La Réunion accueillent ainsi 2,7 millions de passagers en 2023, soit 15 % de plus qu'en 2022. Leur activité atteint ainsi pour la première fois un niveau supérieur à celui d'avant la crise sanitaire de la Covid-19. Cette hausse est liée au retour à la normale sur les lignes internationales, qui représentent un tiers du trafic aérien. Sur ces lignes, le nombre de passagers augmente de 57 % et s'approche de son niveau d'avant-crise sanitaire.

Cela ne profite cependant que partiellement au secteur hôtelier. Ainsi, malgré une clientèle étrangère plus nombreuse, le nombre de nuitées dans les hôtels et autres hébergements collectifs touristiques baisse de 2 % par rapport à 2022 (figure 5). C'est particulièrement le cas en juillet-août, pendant l'hiver austral, et dans les zones plus touristiques du Sud et de l'Ouest de l'île. Le nombre de nuitées recule dans les établissements non classés et ceux de

1 et 2 étoiles, alors que la fréquentation des établissements de 4 et 5 étoiles augmente (+4 % de nuitées).

En lien avec cette fréquentation hôtelière atone, les créations d'emplois dans le secteur de l'hébergement et la restauration ralentissent fortement : seuls 200 emplois sont créés en 2023 (+1,2 %), après un fort regain post-crise sanitaire qui a perduré jusqu'en 2022.

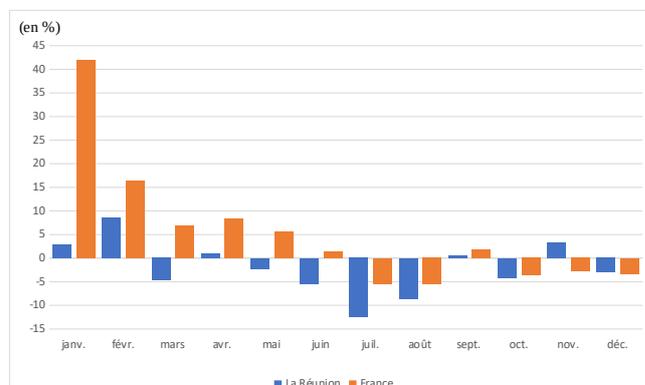
En 2023, la production agricole est quasiment stable mais la valeur ajoutée baisse, pénalisée par la hausse des prix des intrants

En 2023, à La Réunion, la valeur de la production agricole reste quasiment stable (+0,3 %). La baisse de la valeur de la production végétale (-2,7 %) est compensée par une production animale en nette hausse (+9,1 % en valeur). Toutefois, sous l'effet des prix notamment, la valeur des intrants augmente en 2023 (+6,1 %), plus fortement qu'en 2022. De fait, la valeur ajoutée brute agricole baisse de 3,9 % par rapport à 2022, et atteint un niveau inférieur aux années 2020 et 2021.

Le bilan de la filière de la canne à sucre est mitigé. Le poids de la canne broyée progresse seulement de 10 % par rapport à 2022, où le tonnage avait atteint un niveau historiquement faible, et la richesse en sucre des cannes récoltées diminue (figure 6).■

5. Le secteur hôtelier ne profite que partiellement de la hausse du trafic aérien

Évolution du nombre total de nuitées dans les hôtels en 2023 par rapport au même mois de 2022

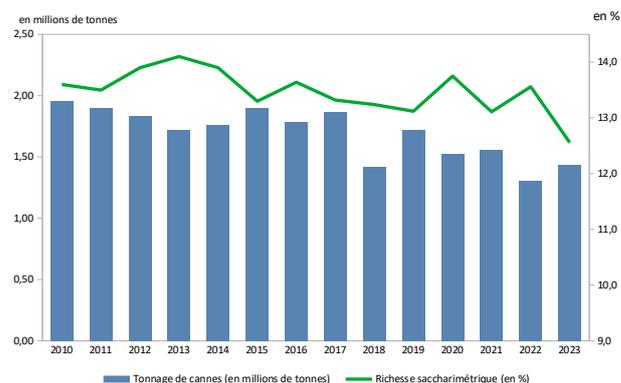


Note : dans les DOM, les données sur les hôtels couvrent également les autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT).

Sources : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) ; enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques.

6. La production de canne progresse de 10 % en 2023 mais la richesse en sucre diminue

Tonnage de canne récoltée et richesse en sucre à La Réunion



Source : Daaf Réunion, Agreste.

Définitions

Le **Produit intérieur brut (PIB)** mesure la richesse produite sur un territoire donné, grâce à la somme des valeurs ajoutées des biens et services produits sur le territoire.

Une grandeur économique peut se mesurer de deux façons différentes : à prix courants (en valeur) ou à prix constants (en volume). Pour mesurer la croissance économique, on s'intéresse aux variations du produit intérieur brut (PIB) en volume, c'est-à-dire en sans tenir compte de la variation des prix. La croissance correspond donc à la seule évolution des quantités produites. En pratique, parce qu'il est difficile de mesurer directement l'évolution des quantités produites, la croissance est calculée par différence entre l'évolution du PIB en valeur et l'évolution des prix.

Quatre déflateurs sont principalement utilisés pour tenir compte des évolutions de prix :

- l'indice des prix à la consommation : c'est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution des prix des produits, à qualité constante.

- les prix de la dépense de consommation finale des ménages. Ce déflateur s'appuie, pour la majorité des produits, sur les évolutions de prix collectés pour les besoins de l'indice des prix à la consommation (IPC). Cependant, le champ des produits suivis en comptabilité nationale est plus large que celui de l'IPC. En outre, le déflateur de la dépense de consommation donne un poids différent de celui de l'IPC aux divers postes de la consommation. Il se fonde sur leur poids courant dans la dépense de consommation, alors que l'IPC s'appuie sur leur poids passé.

- les prix du PIB : c'est le déflateur du PIB, qui synthétise les évolutions de prix de toutes les composantes du PIB (consommation finale des ménages, des administrations, investissements, exportations et importations, etc.). (cf. l'encadré de l'Insee Première n° 1554).

Le **revenu disponible brut des ménages (RDBM)** est constitué des revenus d'activité perçus (salaires et revenus des non-salariés), des prestations sociales versées, du solde des revenus du patrimoine (intérêts et revenus financiers reçus moins ceux versés), ainsi que du solde des autres transferts (notamment assurances). Du total de ces revenus sont déduits les cotisations sociales et les impôts directs payés par les ménages (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, CSG, CRDS, etc.).

Méthodologie

Des données en base 2020

En septembre 2024, les comptes régionaux comme nationaux changent de « base » : ils passent en base 2020. Le changement de base permet de recalculer l'intégralité des séries des comptes nationaux et régionaux sur de meilleures sources et de modifier certaines méthodes afin de mieux décrire le fonctionnement de l'économie.

Pour la France, les indicateurs présentés sont issus des comptes nationaux annuels en base 2020. Pour La Réunion, les indicateurs sont issus des comptes régionaux annuels en base 2020 : il s'agit de comptes définitifs annuels jusqu'en 2020, puis d'estimations issues du modèle Tablo pour les années 2021 à 2023. Les comptes 2019 et 2020 en nouvelle base seront mis en ligne prochainement.

Non prise en compte du déflateur des SIFIM

Le prix des services financiers augmente de façon exceptionnelle en 2023 (+193,5 %), en raison d'une hausse particulièrement marquée des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim).

L'envolée est principalement expliquée par la hausse à un niveau inédit du taux de référence, conséquence de la politique monétaire en réponse à l'inflation persistante.

Les Sifim correspondent aux marges d'intérêt des banques sur les dépôts et les crédits à la consommation des ménages. C'est un revenu financier théorique des ménages utilisé directement pour consommer ce service.

L'impact des Sifim sur le pouvoir d'achat est très faible puisque celui-ci dépend des écarts d'évolution entre le revenu disponible brut (RDB) et les prix de la dépense de consommation des ménages.

Dans l'Hexagone, le déflateur de la consommation des ménages augmenterait de 4,8 % en excluant les Sifim (contre +7,1 % en les incluant), et le RDB de 5,8 % (contre +8,0 %).

Pour ce compte provisoire 2023, à La Réunion, l'évolution des SIFIM n'a pas été prise en compte dans notre déflateur. L'évolution du PIB en valeur n'est donc pas strictement comparable à celui de la France Hexagonale.

Des comptes rapides issus d'une modélisation de l'économie réunionnaise

Le modèle Tablo utilisé pour construire les comptes rapides est un modèle macro-économique, de type keynésien, dit « quasi-comptable ». Il permet de projeter les comptes économiques d'une année donnée à partir d'hypothèses d'évolutions de l'offre et de la demande de biens et services.

À La Réunion, ce modèle est construit avec 22 branches et 22 produits.

Le modèle est basé sur le Tableau des entrées-sorties (TES) de la Comptabilité nationale. En effet, ces relations comptables permettent d'assurer la cohérence du modèle en décrivant les équilibres nécessaires entre les ressources et les emplois pour chaque opération. La projection du compte se fait selon la méthode de Leontief, fondée sur les interactions entre branches, et celle de Keynes, fondée sur l'interaction revenu-consommation.



Le partenariat pour les Comptes économiques rapides pour l’Outre-mer (Cerom) réunit, depuis 2004, les Instituts d’émission (IEDOM-IEOM), l’Agence française de développement (AFD), et les instituts de statistique intervenant dans les Départements et Collectivités d’Outre-mer : l’Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), l’Institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie (ISÉE), l’Institut de la statistique de Polynésie française (ISPF).

Il a pour objectifs l’élaboration des comptes rapides, la modélisation de l’évolution des économies et la publication d’analyses macro-économiques ou thématiques sur les départements et collectivités d’Outre-mer.

Les comptes économiques rapides reposent sur une modélisation macroéconomique alimentée par les premières données disponibles de l’année écoulée. Il ne s’agit donc pas d’un compte définitif. Les estimations pourront faire l’objet d’une révision lorsque la totalité des données de l’année seront connues.

Dernières études thématiques menées dans le cadre du partenariat Cerom à La Réunion :

- [Comptes économiques rapides de La Réunion en 2022](#) - [L’économie réunionnaise reste bien orientée malgré les tensions sur les prix](#), juillet 2023.
- [Le tourisme à La Réunion : un secteur mature porté par la clientèle locale](#), juillet 2022.
- [L’économie réunionnaise au-dessus de son niveau d’avant-crise sanitaire en 2021](#), juillet 2022
- [Nouvelle évaluation de l’impact économique de la crise sanitaire - L’activité se redresse progressivement en juin 2020](#), juillet 2020;
- [10 ans après la crise de 2007-2008 - Pauvreté et inégalités de revenus reculent à La Réunion](#), novembre 2019.



Directeur de la publication : Loup Wolff

Rédaction en chef : Ravi Baktavatsalou

Rédacteur : Bryan Rakotomalala

Contributeurs : Caroline Coudrin (Deal), Nicolas Gopalraja (IEDOM), David Perrain (IEDOM), Cédric Planchat, Bryan Rakotomalala, Florian Rageot, Isabelle Rivière, Claire Grangé (Insee), Claude Wilmes (Daaf de La Réunion)

Éditeur : IEDOM

Achévé d’imprimer en octobre 2024